

LE JOURNAL DU PROJET N°1

2023/2024 Le temps des études réaménagement du col CHÂTILLON- SUR-CLUSES

Chères Cassandrines, chers Cassandrins,

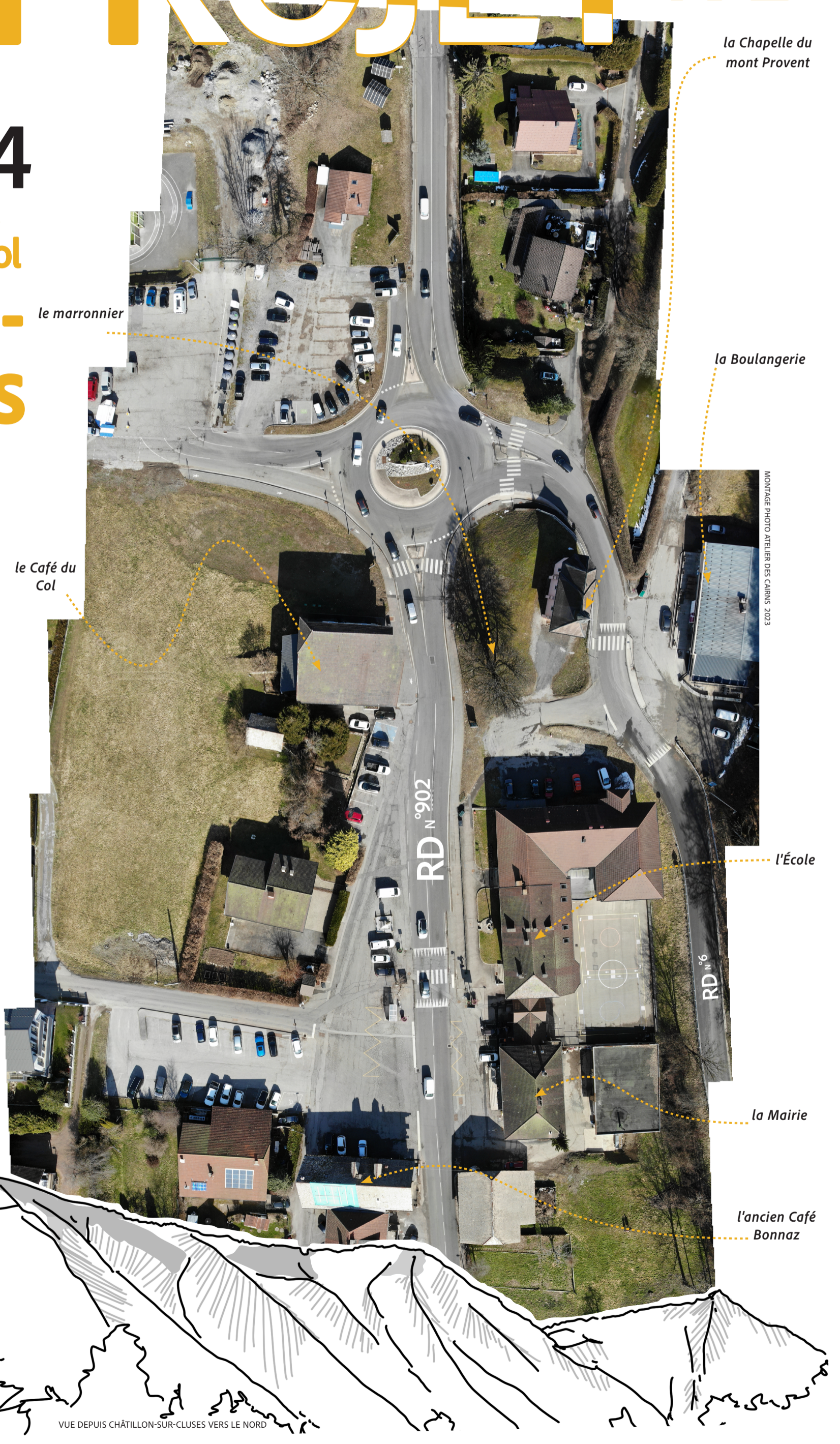
Vous avez pu voir que le village commençait sa transformation. Le bâtiment de la mairie est en travaux et c'est maintenant le centre village qui va être l'objet d'une requalification. Nous avons souhaité vous informer tout au long de cette démarche et ce numéro 1 du Journal du projet en est la concrétisation.

Vous y trouverez le déroulé des études et autres concertations qui permettent aujourd'hui d'avoir un projet abouti, délibéré par le conseil municipal en février 2024.

Le col est un enjeu stratégique très important car il faut réussir à faire cohabiter les nombreux véhicules et les piétons de manière sécurisée, dans une ambiance paysagère repensée.

Un merci particulier à celles et ceux qui ont participé aux différentes réunions de travail, permettant ainsi la co-construction de ce projet central pour Châtillon.

Votre maire
Cyril CATHELINÉAU



DES CONSTATS ET DES ENVIES

L'importance donnée à la voiture et le manque de hiérarchie dans les espaces fragilisent l'échelle urbaine, diminuent le niveau de confort ressenti des usagers riverains (et ceux de passage) et impactent fortement l'image du centre-bourg. Cela génère de l'inconfort et de l'insécurité pour celui que se déplace à pieds ou à vélo et nuit fortement aux activités de la vie communale (commémorations, fêtes de village, installation d'un marché, etc.).

Les élus de Châtillon envisagent le centre-bourg à la fois comme un lieu de vie qualitatif et un point d'étape attractif. Le passage du col est un lieu symbolique et riche d'histoire. Ils souhaitent, à terme, développer l'activité commerciale sur le secteur du col pour amener une nouvelle dynamique et retrouver une proximité dans les usages de la vie quotidienne.

CHOIX DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE, PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Suite à l'établissement du programme par le CAUE 74 (Conseils D'architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), un appel à candidatures a été publié pour choisir les bureaux d'études en charge de la maîtrise d'ouvrage. Le choix s'est porté sur une équipe pluridisciplinaire composée de l'Atelier des cairns, concepteur paysagiste basé à Chambéry bureau d'étude mandataire, associé au bureau d'ingénierie VRD ALPVRD installé sur la commune de Argonay.

Avec une expérience de plus de 15 ans dans divers projets similaires sur le territoire, ce groupement accompagne les élus pour réaliser les études techniques de conception et de concertation, pour redessiner le paysage au passage du col et répondre aux enjeux du programme.

DIAGNOSTIC ÉCRITURE ET MISE EN ÉVIDENCE DES ENJEUX

La phase de diagnostic permet de mettre en évidence les enjeux paysagers et techniques du projet. C'est un point de départ pour comprendre le fonctionnement des lieux; observer les habitudes, déterminer les invariables et les particularités du paysage. Livraisons, point de vue sur le grand paysage, lieux de réunions, points de conflits, enjeux de sécurité, besoin de la municipalité et des services: les sujets sont très nombreux, ils doivent pourtant être compris dans leur ensemble pour permettre la mise en place d'un dessin qui répondra aux enjeux par la transformation des espaces pour les intérêts communs.

EMPRISE DES ÉTUDES

15 000 m²
SURFACE IMPERMÉABLE

7 500 m²
SURFACE PIÉTONNE SÉCURISÉE

1700 m²
SURFACE VÉHICULES MOTORISÉS

5 800 m²

D902 ROUTE **STRUCTURANTE**
D902 LARGEUR MOYENNE **7,70 M**

D6 ROUTE **ÉCONOMIQUE**
D6 LARGEUR MOYENNE **6,5M**

D902 FLUX JOURNALIER 2019
25 000 VÉHICULES/JOUR
EN SAISON D'ÉTÉ OU D'HIVER

12 563 VÉHICULES / JOUR

487 CAMIONS /JOUR

150 PLACES DE STATIONNEMENT
PUBLIQUES

17 PLACES DE STATIONNEMENT
PRIVÉ COMMERCANT

NOMBRES COMMERCES

8
ÉQUIPEMENTS PUBLICS

3
NOMBRE D'ÉLÈVES ÉCOLE

99
ARBRE REMARQUABLE

LE MARRONNIER

LES EAUX PLUVIALES

NOMBRE BASSINS VERSANTS CONVERGENTS

2
SOMMETS VISIBLES

+17
PROJETS EN COURS SUR LE
COL

5

HABITANTS À CHÂTILLON-
SUR-CLUSES

EN 2023: **1 285**

ALTITUDE AU COL

740

PROGRAMME ET ORIENTATIONS, DÉFINITION DES ENJEUX

La municipalité de Châtillon-sur-Cluses souhaite engager un projet de requalification des espaces publics du centre-bourg, sur le secteur du col. Le but est de valoriser le chef-lieu et de sécuriser les modes doux confrontés à un trafic routier important et quotidien. Ces travaux d'espaces publics devront permettre d'améliorer la qualité de vie des habitants, de mettre en valeur les paysages du col et de réduire fortement l'imperméabilisation des sols. La commune mène actuellement une réflexion sur l'ensemble du secteur du col et souhaite concrétiser une première phase de travaux en requalifiant les abords des bâtiments communaux (mairie, école) et en proposant de créer de nouveaux lieux de vie (place, aire de jeux).

— **Châtillon-sur-Cluses**
Requalification des espaces publics du Chef-lieu
secteur du col

Architecture, villes & territoires • septembre 2022



3

Mercredi 19 avril 2023,
chaque groupe de
travail "habitants" nous
restitue ses observations

Châtillon
sur Cluses

L'ATELIER
DES CAIRNS

ALPVRD
INGÉNIERIE



CONCERTATION HABITANTE

Lundi 3 avril 2023,
visite du site en quatre haltes

Les temps de concertation ont permis de recueillir auprès des usagers, les ressentis, les envies ou encore les interrogations sur le projet. Le 11 septembre 2023, en fin de journée, une visite du col ouverte à tous et à toutes a été organisée, suivie d'un temps d'échange autour d'un plan mettant en scène l'état actuel du col. Ce temps a permis à une quarantaine de personnes de prendre la parole sur le présent et le devenir du col. Le sujet n'était pas de dessiner le projet, mais bien d'échanger sur les points de conflits et les besoins pour orienter le projet. Pour cela, le regard des habitants, "regard du quotidien", est primordial. Il est complémentaire à celui des élus et au nôtre, professionnels de l'aménagement. Une synthèse des discussions a été produite et remise à la mairie pour alimenter le projet de ces témoignages enrichissants.



4

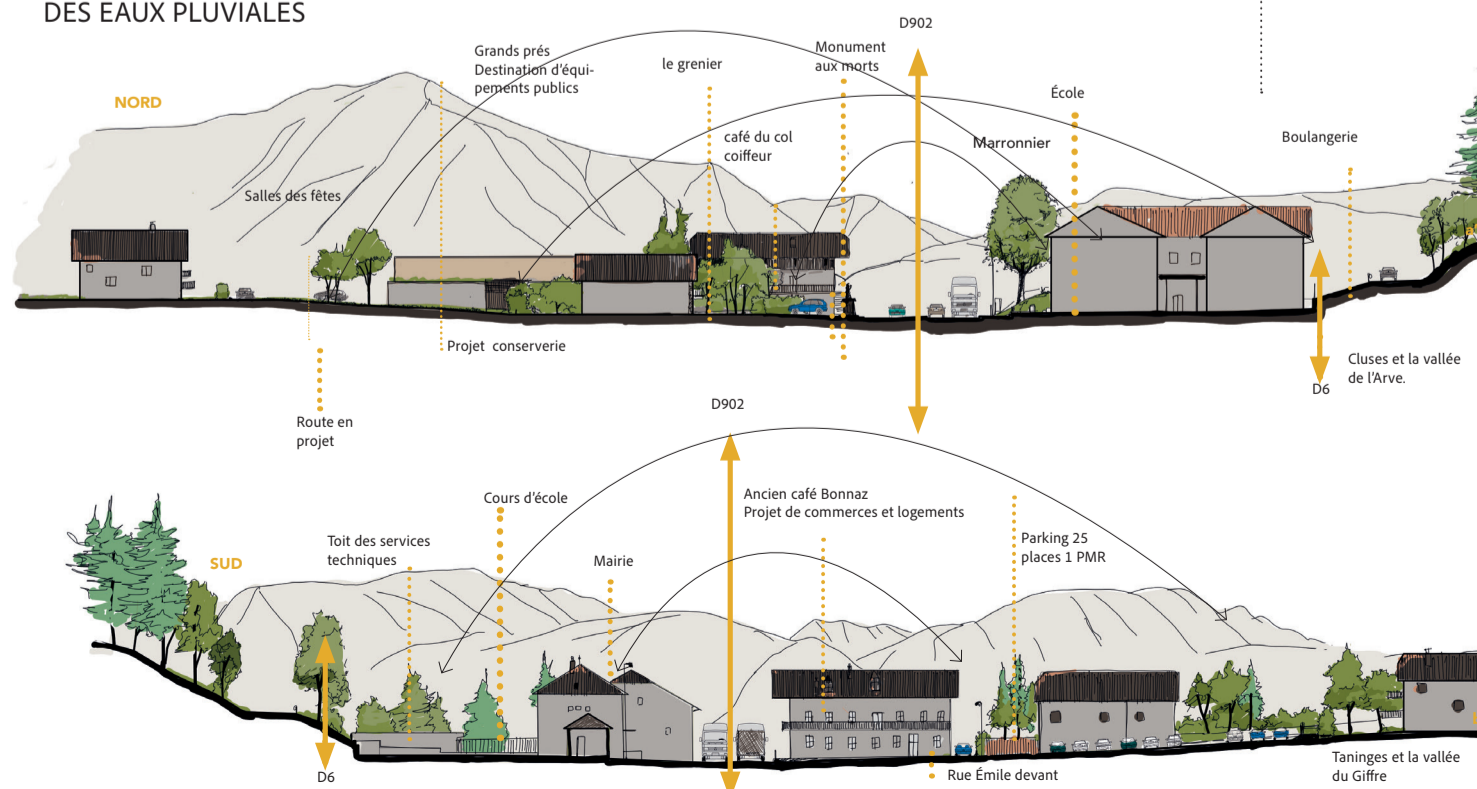


5

LES 5 GRANDS ENJEUX DU PROJET

- LE BIEN-ÊTRE DANS LES ESPACES PUBLICS
- LIMITATION DES POLLUTIONS SONORES, ATMOSPHÉRIQUES ET VISUELLES.
- SÉCURISATION DES MODES DOUX ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
- CRÉATION DE LIEUX POUR LES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE PUBLIQUE
- DÉSIMPÉRMÉABILISATION ET VÉGÉTALISATION DU COL, NOUVELLE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Transect du col
cohabitation des
flux routiers et usages
entre les lieux de vie



Lundi 11 septembre 2023
Rencontre avec
les acteurs du projet,
ici les associations
d'anciens combattants



**CONCERTATION
AVEC LES
ENSEIGNANTS,
LES COMMERÇANTS,
LES RIVERAINS
ET LES ASSOCIATIONS
D'ANCIENS
COMBATTANTS**

7

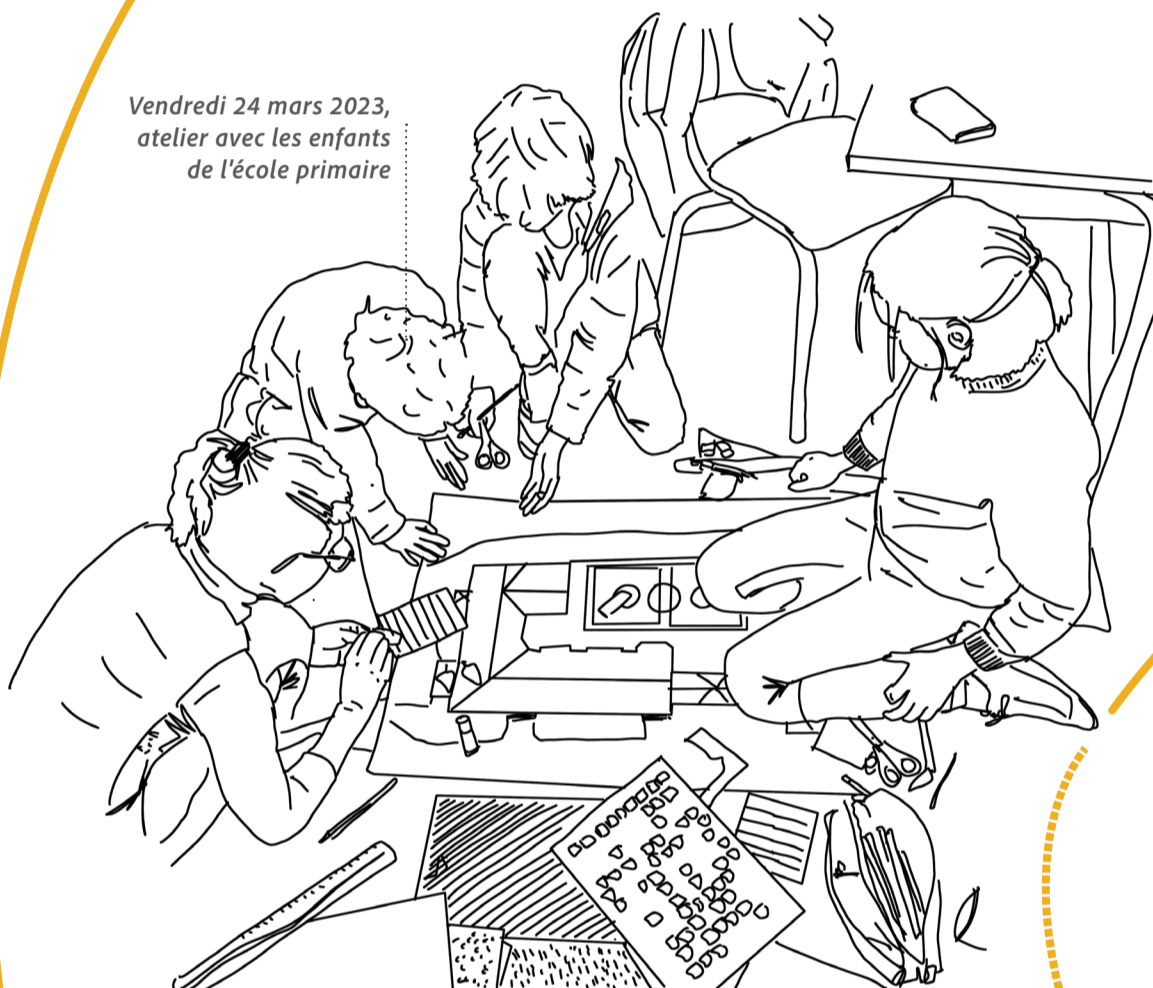
Le projet de réaménagement du col impacte différents acteurs du site. Commerçants, associations et riverains. Plusieurs temps d'échange au cas par cas et thématiques suivant les interlocuteurs ont été programmés pour comprendre les besoins d'accès, de livraisons, de gestion des déchets ou encore de stationnement de chacun. Lors de ces rencontres, les élus et la maîtrise d'oeuvre étaient présents pour échanger autour des esquisses des futurs aménagements, mettant en évidence les hypothèses de réorganisation de l'espace public.

Un des sujets les plus importants et symboliques a été le sujet du déplacement du monument aux morts. De nombreuses idées ont circulé pour déterminer son emplacement futur. Avec les associations d'anciens combattants, il a été décidé de le maintenir proche de son emplacement actuel, tout en l'éloignant de la route. Il fera face à une place piétonne facile d'accès qui permettra une organisation apaisée des cérémonies de commémoration à venir. Ces temps permettent d'ajuster finement le projet pour conserver et conforter des usages actuels tout en répondant aux enjeux initiaux.

Les transports en commun et
transport scolaire sur le col
Les bus manœuvrant autour du
monument aux morts



Vendredi 24 mars 2023,
atelier avec les enfants
de l'école primaire



**LE PROJET DE L'ÉCOLE
ÉCHANGE AVEC LES ENFANTS, DESSIN
ET MAQUETTE DE LA COUR D'ÉCOLE**

6

Le réaménagement de la cour d'école est un sujet en soi. Face à des enjeux divers et variés : bien-être, apprentissage, vivre ensemble, compréhension de l'environnement ou encore éveil de la créativité.

L'espace et le temps de la cour sont d'une grande importance à l'école. Ce lieu doit être riche et proposer aux enfants un support inépuisable pour raconter leurs histoires dont ils ont le secret.

Pour dessiner ce lieu particulier, les enfants de deux classes ont passé une journée avec les paysagistes de l'Atelier des cairns. Après un temps d'échange sur les enjeux de la désimperméabilisation, de la biodiversité et du bien-être dans la cour, les enfants ont réalisé deux ateliers, Premier travail : dessiner la cour telle qu'elle est aujourd'hui et ainsi expliciter les habitudes, les manques, les atouts et les défauts de leur cour. Il s'en est suivi un

temps de création en maquette et dessin pour imaginer la "cour de leur rêve", et aussi répondre aux enjeux de la gestion des eaux de pluie ou des fortes chaleurs discuter en début de journée.

Des échanges et rencontres avec les personnes responsables périscolaires et les enseignants ont également permis de définir des besoins et de valider les esquisses des futurs aménagements de la cour.



Vendredi 24 mars 2023
Restitution par groupe
"je dessine ma cour de
récréation rêvée"



**LES ÉTUDES
TECHNIQUES**

8

**HYDROLOGIQUE,
TOPOGRAPHIE,
GÉOTECHNIQUES,
RÉSEAUX,
SIGNALISATION ET
VOIRIE,
TRANSPORTS EN
COMMUN...**

Le temps des études est également le moment de réaliser tout un panel de tests et d'échanges techniques avec des acteurs intervenant sur le projet. Ainsi des relevés topographiques ont été réalisés pour permettre la réalisation des plans avec la plus grande précision. Des tests de portance ou d'infiltration pour connaître les capacités du sol à accueillir les nouveaux aménagements en gestion intégrée des eaux pluviales. L'étude des réseaux, télécoms, électriques et d'eau potable, on fait l'objet de discussions avec les concessionnaires pour connaître leur état et statuer sur les besoins de renouvellement ou non avant les travaux.

De nombreux échanges sont à mener avec les services du département de Haute-Savoie pour permettre des modifications sur la RD 902, mais également pour l'organisation des travaux. En effet, les flux routiers très importants, la présence de piétons et des entreprises durant le chantier nécessitent une coordination et des mesures particulières pour garantir à la fois la sécurité de tous, la continuité des usages ou encore la bonne réalisation des ouvrages dessinés.

La question des arrêts de bus est également un enjeu dans le projet qui prévoit de réorganiser leur fonctionnement actuel pour garantir la sécurité des piétons et une plus grande fluidité des itinéraires. La région AURA compétente dans les mobilités nous accompagne pour positionner, dimensionner, et intégrer les transports en commun dans le projet. À travers ces nombreux échanges, le projet se précise pour prendre en compte les besoins et les possibilités des usagers du site, sans perdre de vue les objectifs du réaménagement du col.

**JOURNAL
DU PROJET
N°2**

**Dessin du projet,
les travaux,
les ateliers pédagogiques ...**

9

10

11

12

13

14

15

LE JOURNAL DU PROJET N°1

2023/2024
Le temps des études pour le réaménagement du col

Vue du projet mettant en scène la traversée principale de la route départementale 902. Au premier plan se trouve un large espace planté d'espèces alpines herbacées et arbustives. Au second plan la traversée de la route se fait sur un plateau surélevé bordé de murets et de larges espaces plantés créant un effet de couloir qui force les automobilistes à ralentir. Enfin au troisième plan, le parvis de l'école et de la mairie offre un espace sécurisé et confortable pour accéder aux équipements.



Nous nous trouvons ici au dos de l'emplacement actuel du monument aux morts.

PLANNING DES ÉTUDES

